

Cérémonie de vœux de la rectrice aux personnels du rectorat, aux personnels d'encadrement, d'inspection et aux directeurs d'école

Vendredi 6 janvier 2023 – Site du rectorat (Dothémare Abymes)

Mesdames, Messieurs,

Voilà presque trois ans que nous n'avons pas eu de cérémonie de vœux en présentiel du fait des crises qui ont secoué notre académie notamment l'année dernière à cette même période. Je suis très heureuse de renouer avec cette tradition et de nous retrouver ainsi.

Je vous remercie de votre présence et vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé, de prospérité et de réussite à vous-même et à vos proches pour cette nouvelle année 2023. Espérons une année de sérénité, de paix et de cohésion sociale face à des défis conséquents sur le plan local, national et international. Une année également de projets et de réalisations pour faire progresser nos élèves et notre académie.

Cela me permet d'évoquer avec vous l'année écoulée et de nous projeter vers l'année qui démarre.

Les deux années qui se sont écoulées ont été particulièrement denses et complexes. Entre crise sanitaire et conflits sociaux, la scolarité des élèves a été lourdement impactée. Mais notre investissement collectif nous a permis de maintenir la continuité du service public d'éducation. Aussi mes premiers mots seront pour vous rendre hommage et vous remercier.

Merci à chacune et chacun d'entre vous, personnels de direction, corps d'inspection, enseignants, personnels administratifs, techniques, de santé et sociaux. Vous n'avez ménagé ni votre temps, ni votre énergie, vous avez mobilisé tout votre potentiel d'innovation et d'adaptation pour permettre à chacun de nos élèves de continuer à apprendre et progresser quelle que soit la situation et aux équipes de continuer à exercer leurs missions.

Merci aussi à tous les partenaires et acteurs de l'éducation : les collectivités territoriales, les parents, les associations, ou encore bien sûr nos élèves et étudiants.

Face aux défis auxquels nous sommes confrontés, notamment en termes d'amélioration de notre fonctionnement, vous avez persévéré et continué à aller de l'avant. Je vous suis profondément reconnaissante de votre engagement envers notre académie, nos élèves, nos personnels et nos missions. Je suis fière du travail que nous accomplissons ensemble et des actions réalisées dont la portée n'est plus à démontrer.

Nous avons des points de progrès bien entendu, j'en citerai 3 :

- Mieux formaliser nos processus et les partager : nous y gagnerons en efficacité et en bien-être pour les bénéficiaires du service mais aussi pour ceux qui le rendent qui souvent sont mis sous pression,
- Mieux coopérer comme un autre levier d'efficacité en intégrant bien la nécessité pour chacun d'aller vers l'autre ; la coopération est l'affaire de tous et chacun doit être force de proposition

et d'impulsion en se ressentant comme personnellement dépositaire de cette nécessité de travailler ensemble, de manière coordonnée et cohérente, dans le respect des personnes, des retroplannings et des procédures.

- Et enfin, améliorer les résultats de nos élèves qui se traduisent dans les évaluations nationales et réduire les écarts. C'est un enjeu d'égalité des chances.

Je sais pourtant que la question de la diminution du nombre de postes, 25 dans le 1^{er} degré, 106 dans le second degré, 1 au rectorat, comme conséquence de la réduction impressionnante du nombre de nos élèves, interroge certains d'entre vous même si en réalité, chacun s'y attendait. Je veux m'y arrêter. En 12 ans, c'est -31% d'élèves dans le 1^{er} degré, et -16% dans le second degré ! C'est 25 000 élèves en moins dans notre académie ! Nous sommes passés de près de 100 000 élèves à la rentrée 2011 à 74550 en prévisions à la rentrée 23. Nous avons perdu le ¼ de nos élèves ! et 22.3% à Saint Martin et Saint Barth. C'est juste incroyable.

Dans le 1^{er} degré en 12 ans, nous avons rendu 278 postes sur 3111, soit 9% de nos postes pour 31% d'élèves en moins. Arithmétiquement, ce serait 965 postes que nous aurions dû rendre en 12 ans si les décisions de redéploiement étaient prises sur une base proportionnelle.

Et dans le second degré nous avons rendu 543 postes sur 4209 soit 13% pour une perte de 16% d'élèves. Et encore je ne prends en compte que les emplois et non les dotations en HSA qui, par exemple l'an dernier, ont compensé la perte de postes, nous permettant de maintenir les moyens d'enseignement. Arithmétiquement toujours ce serait près de 674 postes que nous aurions dû rendre sinon en 12 ans.

Un argument est souvent de dire qu'il faut garder les postes parce que l'EP est sous représentée chez nous pour des raisons qui tiennent à l'histoire à des périodes où cela avait été vu comme une forme de stigmatisation des écoles et établissements qui n'ont pas alors souhaité s'en saisir. Et effectivement cette sous-représentation est une réalité. Mais si je prends la rentrée 22 : la Guyane qui est intégralement en EP, a 7,42 enseignants pour 100 élèves dans le 1^{er} degré, alors que nous en avons 7,77, soit 4,5% de moyens supplémentaires dont nous bénéficions malgré cette sous-représentation de l'EP. On notera aussi qu'en France hexagonale il n'y a que 5,87 enseignants pour 100 élèves soit 24,5% de moyens en moins par rapport à notre territoire.

Pour la rentrée 2023, nous nous améliorons encore pour passer à 7,78 alors que la Guyane va baisser à 7,36 en raison de la croissance de ses effectifs malgré l'augmentation du nombre de ses postes et malgré le fait que toute l'académie soit en éducation prioritaire. Et que dire de Mayotte qui, depuis quelques années, nous a largement dépassé en termes de nombre d'élèves, et qui avec 168 postes en plus cette année, voit pourtant son taux d'encadrement baisser.

Diminuer le nombre de nos postes ne veut pas dire diminuer notre taux d'encadrement que le ministère a eu à cœur de faire encore progresser. Et en même temps, dans une vision collective, sachons aussi faire jouer la solidarité nationale en acceptant des redéploiements pour accompagner les hausses d'effectifs des élèves dans les territoires moins bien encadrés et dans le cadre des moyens tels que définis par le budget initial de la nation.

Tout cela fait beaucoup de chiffres, mais il faut regarder en face la réalité de notre territoire et, après un constat partagé, qui révèle des tendances de fond très inquiétantes en matière démographique, posons-nous la question de savoir comment nous pouvons contribuer à limiter ces pertes d'élèves voire à renverser cette tendance. Il peut y avoir évidemment des causes exogènes, mais n'oublions pas les causes endogènes sur lesquelles nous avons un pouvoir d'action. Donnons à chacun l'envie de rester sur notre territoire. Dans notre domaine de compétences, c'est prioritairement considérer l'avenir de nos jeunes et mettre leur éducation au centre. C'est préserver le maximum de temps de classe, surtout pour les plus fragiles, parce qu'on ne peut pas imaginer qu'un enfant ait les mêmes chances de réussite s'il perd du temps scolaire. Et combien de personnes quittent le territoire lorsqu'il s'agit d'assurer une meilleure scolarité à leurs enfants ?

Le baromètre des jours de classe que nous avons développé dans le 1^{er} degré, nous permet d'objectiver les situations pour en faire un outil de dialogue et de progrès. Il permet, en effet, de saisir toutes les situations à l'origine d'une fermeture de classe ou d'école. C'est un instrument de pilotage académique, et de discussions avec les communes. C'est aussi un outil qui doit nous permettre d'améliorer le remplacement.

L'amélioration de nos taux d'encadrement malgré la diminution de nos moyens permettra de poursuivre la politique engagée et nous pourrions renforcer notre politique d'égalité des chances. Je sais pouvoir compter sur le sens des responsabilités et de l'intérêt général de chacun d'entre vous pour la mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures.

Au titre des projets, j'évoquerai tout d'abord la concertation lancée dans les écoles et établissements scolaires dans le cadre du conseil national de la refondation. C'est une opportunité qui est donnée, à chaque unité d'éducative, sur la base d'une réflexion commune et partagée avec tous les acteurs, de dégager des solutions adaptées à sa situation pour améliorer la réussite des élèves en s'appuyant sur la professionnalité et l'expertise des équipes. J'invite chacun d'entre vous à se saisir de cette possibilité pour construire avec les acteurs et partenaires, des réponses contextualisées traduites dans des projets pédagogiques innovants au service de la réussite éducative.

Le groupe d'appui académique composé des trois référents académiques, des trois doyens, de membres du comité de direction académique, des coordonnateurs de bassin, du représentant de la CARDIE et de CANOPE travaille en proximité avec les différentes unités éducatives. Ainsi, chaque école ou établissement, peut être accompagné en sollicitant les membres de ce groupe d'appui. Et un soutien du fonds d'innovation pédagogique peut être demandé si besoin. Je souhaite insister tout particulièrement sur l'intérêt pour les lycées professionnels de s'emparer de cette possibilité et d'étendre leur réflexion dans le cadre de l'AAP Compétences et métiers d'avenir porté par le Secrétariat Général Pour l'Investissement.

Il est à noter que, avec le dispositif IDEAS, l'académie avait anticipé une démarche de ce type basée sur des projets développés en école, collège ou lycée professionnel hors éducation prioritaire et reposant sur le volontariat. Ces unités sont bien entendu invitées comme beaucoup l'ont déjà fait à s'inscrire sur la plateforme, notre école faisons là ensemble.

Rappelons que les unités éducatives du dispositif IDEAS ont intégré les CLA. 44 unités sur les 47 concernées ont bénéficié d'un soutien financier en fin d'exercice 2022 grâce à une enveloppe ministérielle qui est venu s'ajouter aux différentes actions d'accompagnement déjà entreprises au sein de l'académie.

Donner les mêmes chances à chaque élève de notre territoire, quelles que soient ses origines sociales c'est aussi, entre autres :

- renforcer l'action autour des savoirs fondamentaux par la constitution du conseil académique des SF
- s'appuyer sur le projet d'évaluation pour gagner en cohérence et pour intégrer les évolutions liées aux nouveaux outils d'intelligence artificielle tel ChatGPT qui a fait couler beaucoup d'encre ces dernières semaines.
- Bénéficier des compétences de la DRAJES, mais aussi de l'USEP, l'UNSS, l'ARS, l'IREPS, la CAF et des collectivités pour dynamiser le plan mercredi et renforcer l'offre d'activités physiques.
- Renforcer, en lien avec le DRARI, le CLEMI et le CAST, le lien sciences et société indispensable pour comprendre et accompagner le progrès et favoriser un débat raisonné.
- S'appuyer sur notre carré régalien pour accompagner les élèves et pour soutenir les personnels afin de prévenir et traiter les violences et le harcèlement.
- Utiliser notre positionnement géostratégique au sein de la Caraïbe et proche des Amériques en développant davantage cette coopération.
- S'appuyer sur la DRAC pour développer le PASS' culture.
- Optimiser les dispositifs disponibles tels que la MLDS, les réseaux FOQUALE pour diminuer le nombre de décrocheurs.
- Mobiliser les PIAL pour accompagner chaque jeune à besoins éducatifs particuliers

Cette cérémonie de vœux, au-delà de l'aspect rituel, symbolise un temps dédié au renforcement de nos valeurs humanistes et républicaines. Ces valeurs contribuent à notre sentiment d'appartenance à un ensemble commun :

- pour un projet collectif,
- pour un territoire riche de sa diversité
- et pour une ambition sans cesse renouvelée.

Pour cette nouvelle année nous saurons avec notre enthousiasme et nos compétences faire de nos jeunes des citoyens éclairés, capables de réussir dans le monde par l'accès à la connaissance et aux savoirs.

Pour 2023, souhaitons cependant que la COVID 19 nous épargne et que chacune et chacun d'entre vous demeure en bonne santé. Comme vous le savez le virus circule toujours et nous ne sommes pas à l'abri d'une reprise épidémique. Aussi, continuons à faire attention les uns aux autres à soi-même.

Formons enfin le vœu d'un territoire apaisé qui privilégie la confiance dans l'avenir, le dialogue et l'écoute et fait de l'Education la priorité pour construire l'avenir de la jeunesse de notre région académique.

A chacune et à chacun, je renouvelle mes vœux d'une très belle et heureuse année 2023, pleine de bonheur, de projets et de réussite.

Je vous remercie de votre attention.

Christine GANGLOFF-ZIEGLER
Rectrice de région académique